

« C'est dangereux, mais inévitable », « C'est pas bien, mais en fait si », « J'ai 25 CA dans le mois, mais tracasse, je gère », « En fait, je suis pas si riche que ça »: on ne sait plus très bien sur quel pied danser en matière de cumul des mandats. Et au vu des listes de responsabilités de chacun, il y a de quoi carrément tomber sur le cul. Comment s'y retrouver dans ce vaste merdier ? Quel regard portent les magnats locaux sur leurs cumuls ? Et, en exclusivité, ne manquez pas la lettre de motivation d'un caïd verviétois. Édifiant

Si tu avances que je cumule, comment veux-tu, comment veux-tu, que je ... ?



dossier réalisé par
Julien Antoine, Hélène Molinari
et Alexandra Pirard

dessins
20-20 & Wake Up Val

Cumuleo, cumuler bas

Chercher le détail des mandats de chacun dans le joyeux bordel du site du Moniteur belge peut vite mener à la défenestration. C'est là qu'interviennent, depuis 2005, le site cumuleo.be et son fondateur Christophe Van Gheluwe, un webdesigner bruxellois. « *La Cour des Comptes publie beaucoup d'informations, inaccessibles au citoyen lambda. Cumuleo a en*

quelque sorte pris le relais des services de l'État », explique-t-il. Une simple requête par moteur de recherche donne accès à la liste des mandats des responsables politiques. « *Il fallait analyser avec le recul les mandats, leur nombre, savoir qui cumule le plus, sortir des statistiques, etc. C'est du data-journalisme* », poursuit-il. Sauf que l'analyse n'est pas

poussée très loin : les données restent finalement brutes. Parmi les intéressés, tout le monde ne goûte pas le résultat final. « *C'est un site poujadiste* », accuse Claude Emonts. Le président du CPAS de Liège propose un système de classement gradué des mandats rémunérés, pour éviter l'impression que le mandataire touche un max pour toutes ses tâches. « *On*

pourrait imaginer qu'un mandat qui rapporte beaucoup soit noté trois étoiles, et qu'un petit mandat dans une asbl soit noté une ou zéro étoile », détaille-t-il. Le trafic du site, en tout cas, est en constante augmentation et pète son audience en période électorale.

Julien Antoine & Hélène Molinari

Casquettes à l'envers

Un vulgaire Top 5 des plus gros cumulards liégeois fondé sur le nombre de mandats exercés et/ou rémunérés, en mode « qui a la plus grosse », n'aurait pas beaucoup de sens. Ne réduisons pas nos échevins et conseillers communaux bien-aimés en un simple classement. Ce sont avant tout des profils, des styles, tantôt « je cumule et je t'emmerde », tantôt « je cumule mais j'ai pas le choix » ou « je cumule pour ton bien ». Car, oui, ma bonne dame, il y aura toujours une bonne raison de cumuler

LAMBERT LIFICOTAGE

Marie-Claire Lambert (PS), députée fédérale, conseillère communale
20 mandats dont 9 rémunérés

M.-C. Lambert est à la fois députée fédérale et membre du conseil communal. Elle avance un argument phare en matière de cumul: « Mes responsabilités exécutives de présidente du Centre Hospitalier de la Citadelle et mon mandat législatif à la Chambre, où je suis vice-présidente de la commission de la Santé publique, sont complémentaires. Je fais le relais du terrain liégeois vers le fédéral », indique-t-elle. N'oublions pas ses mandats dans différentes asbl sociales (« Ce n'est pas de la gestion quotidienne et ce n'est pas rémunéré »), Interomosane et l'Intercommunale de gestion immobilière (« Juste quelques réunions par an »), la SPI ou Solidaris. Elle « travaille beaucoup » et donc gère tout cela facilement. Mais n'a plus dormi depuis 1998.

DE LAMOTTE PRÉSIDENT ?

Michel de Lamotte (cdH), député wallon, député de la Fédération Wallonie-Bruxelles, conseiller communal
15 mandats dont 7 rémunérés

Dans l'interview parue dans le numéro du mois dernier, Guy Krettels, conseiller communal Ecolo, se désolait du fait que « toute une série de matières [n'étaient] plus traitées au conseil », faute de temps. Instaurer un deuxième conseil dans le mois ? Difficile, selon lui, à cause des cumuls de certains, pour qui y assister demande déjà un gros effort. Visions-nous par là Michel de Lamotte ? À peine. Entre ses mandats de député wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ses petites sauteries aux CA d'Intradel, de la SPI ou de SIDECO (gestion des déchets), on doute qu'il rêve à plus de travail communal.

JEAN-PIERRE QUI ROULE AMASSE LES MANDATS

Jean-Pierre Hupkens (PS), échevin de la Culture et de l'Urbanisme
33 mandats dont 4 rémunérés

Déjà échevin de la Culture sous la précédente législature, J.-P. s'est fait refourguer l'urbanisme en bonus. Il a une petite trentaine de mandats à son actif. Citons pêle-mêle l'Intercommunale d'Incendie de Liège, Le Logis social, Ecetia Finances (intercommunale active dans la finance et l'immobilier) et une chiée d'asbl culturelles. La plupart sont des obligations dérivées de sa fonction d'échevin. « Je ne fais pas mon marché », indique-t-il. Il concède que ses mandats à l'Orchestre Philharmonique et au Théâtre de la Place lui prennent beaucoup de temps, quand d'autres sont des « mandats morts » ou peu chronophages. Il affirme garder seulement son salaire d'échevin (3700 € nets mensuels) et redistribuer les jetons de présence perçus (environ 2000 € nets mensuels) sous forme de dons. Je cumule, oui, mais c'est pour le bien des autres.



LE FORET A FAIT SON TROU

Gilles Foret (MR), président du MR liégeois, conseiller communal
18 mandats dont 6 rémunérés

Gillou bosse à temps plein à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège. En plus du conseil communal, on retrouve sa bouille de jeune vainqueur dans divers organismes: Liège Airport, Port Autonome, Intercommunale d'Incendie, SPI, Orchestre Philharmonique, etc. Sans compter les asbl. Parler du cumul, c'est parler du temps disponible pour assurer le taf. Dans une interview en janvier dernier, nous doutions de sa capacité à tout assumer de front. C'était le prendre pour une buse. « Certains cumulent des responsabilités et ne peuvent pas les assumer. Dans mon cas personnel, j'y arrive », fanfaronnait-il. Quant à ses différentes rémunérations, il nous sortait la vieille rengaine du « c'est pas moi qui gagne le plus » et du « c'est même pas vrai que les hommes politiques sont trop payés ».

EMONTS CU-MUL C'EST DU POULET ?

Claude Emonts (PS), président du CPAS
19 mandats dont 8 rémunérés

Parmi les mandats d'Emonts, citons le Port Autonome de Liège, l'Intercommunale des abat-toirs publics, l'Interomosane, l'Union des Villes de Wallonie, et quelques asbl. Quel rapport avec le CPAS ? « Cela me permet d'y plaider la cause des personnes défavorisées dont je suis en charge », se défend-il. Il ne goûte que très peu la démarche « imbécile » de la Cour des Comptes qui, dans sa publication au Moniteur, a compté certains mandats rémunérés plusieurs fois, faisant gonfler les chiffres. Il n'empêche que sept de ses mandats lui rapportent des jetons de présence. « Je dis depuis longtemps que ces jetons devraient être reversés à la commune », tranche-t-il. Et pour lui, le cumul au niveau communal s'explique logiquement: « Il y a au moins trente instances où l'on doit envoyer plusieurs mandataires de chaque parti. Le groupe PS, par exemple, compte 22 conseillers. Faites le calcul: le cumul est inévitable. »



Un problème de...

Plomberie?

Jardinage?

Coiffure?

Incendie?

Musique?

Dessin?

Informatique?

Serveur?

La tête dans le cumul

Le cumul de mandats est fort critiqué en Belgique. C'est pourquoi un décret, déposé par le groupe Ecolo, prévoit qu'à partir de 2014 les trois quarts du Parlement wallon ne pourront plus cumuler avec une fonction de bourgmestre, échevin ou président de CPAS. Au-delà des cumuls politiques, les cumuls économiques et associatifs posent question dans un débat digne du grand bazar dans un beau bordel institutionnel

Marc Gillis, 43 ans, enseignant domicilié à Wandre et conseiller communal est l'archétype du non-cumulard, du type qui n'a rien compris à la politique. Rien sur cumuleo.be (lire encart page 6), pas plus sur le site de la Ville de Liège si ce n'est ses passions : « lecture de romans français (D'Ormesson, en particulier), gastronomie, voyages culturels italiens et français ». Heureusement pour les Liégeois, les Marc Gillis sont rares. Deux conseillers communaux sur trois cumulent et accumulent.

Savoir si le cumul de mandats pose réellement problème n'est pas évident. Les pour et les contre s'affrontent à coup d'arguments imparables. Le cumul permet de rassembler des leviers de pouvoir pour exercer une politique cohérente, en tissant des réseaux sur plusieurs niveaux. Oui mais non, parce que ne pas cumuler permet d'éviter de concentrer les pouvoirs pour empêcher les abus et les conflits d'intérêts. Abus et conflits qui peuvent être évités en invoquant la responsabilité morale des politiques. La boucle est bouclée.

LE CUMUL, TU LE CHOISIS OU ON TE L'IMPOSE

La plupart des mandats sont attribués de fait et sont attachés à la fonction d'échevin ou de bourgmestre. Généralement les positions obligatoires sont liées à des responsabilités exécutives. Par exemple, l'échevin de la culture de la Ville de Liège est automatiquement président de l'asbl du musée de machin. « Parfois, il est indispensable pour la commune que le responsable en titre de telle institution soit le responsable politique qui a à répondre, même s'il n'a pas le temps d'y être. Il enverra certainement un attaché de cabinet à sa place. Ce n'est pas lui qui ira personnellement », précise Pierre Verjans. A croire qu'il serait presque inévitable de cumuler en Belgique.

« Ce sont les mandats privés qui peuvent s'avérer problématiques.

Cumuler plusieurs mandats politiques ne pose pas nécessairement ce genre de problème, mais peut amener l'élu à défendre ses intérêts locaux, ou même personnels », précise Jean Faniel, directeur adjoint du Centre de recherche et d'information socio-politiques (Crisp).

Même si la plupart des mandats ne sont pas rémunérés, la question du fric revient souvent. « On peut aussi se poser la question des heures de travail », ajoute Pierre Verjans. Il y en a qui ont tellement de mandats que si on prend les heures de travail de nécessité, même s'ils ne dorment pas, ils n'ont pas assez pour une année. » On trouve aussi ceux qui aiment cumuler pour cumuler, histoire d'occuper le terrain. Un terrain qu'ils ne maîtrisent pas forcément, mais qu'importe, quand on a le personnel pour bosser sur les dossiers. Comme l'explique Pierre Verjans, les conseillers communaux reçoivent « une connaissance technique de seconde main qui fait qu'ils ne sont pas complètement dénués. Le tout, politiquement, c'est d'avoir des gens qui vous résument la situation et en qui vous avez confiance. »

La Belgique peut-elle vraiment se permettre le non-cumul ? La réponse est oui pour Jean Faniel : « C'est possible. Ecolo le fait. Mais ils sont eux-mêmes confrontés à des difficultés pour tenir leurs engagements et donc autorisent certains mandats, comme être bourgmestre et co-président de parti. » La note serait tout de même plus salée sans cumul puisque certaines rémunérations sont plafonnées, justement parce qu'il y a cumul. « A mettre en balance avec les avantages du décumul : comme un meilleur exercice de la démocratie, plus collective. » Encore une fois, la réponse n'est pas tranchée. Selon Jean Faniel, « la vraie difficulté se trouve dans les mécanismes de contrôle du système et les comportements individuels ».

J.A. & H.M.



Freddy sort de l'ennui

Vous pensiez que le cumul était un sport exclusivement pratiqué dans la cité ardente ? Que nenni. À Verviers aussi, les mandats pullulent. *Le Poiscaille* s'est procuré en exclusivité la fausse lettre de motivation d'Alfred Breuwer - échevin le plus gros cumulard de la ville - pour un mandat au sein d'un énième conseil d'administration. La voici retranscrite dans son intégralité

Verviers, entre deux conseils d'administration.

Monsieur le directeur, cher ami,

Entre deux amuse-bouche, j'ai eu vent d'un poste de conseiller indépendant à pourvoir au sein de votre conseil d'administration. Par ce courrier, je voudrais vous soumettre ma candidature : cette casquette-là aussi est faite pour moi.

Président du CPAS de Verviers et échevin en charge des politiques de budget, de logement et d'emploi, depuis octobre dernier, je cherche un passe-temps afin d'occuper mon temps libre : le mardi entre 9h30 et 10h15. En ingurgitant un peu plus de fibres, je devrais même pouvoir économiser 10 minutes. Il est vrai qu'avec 21 mandats à mon actif, dont 10 rémunérés, mon planning est souvent bien chargé. Être le plus gros cumulard verviétois, c'est aussi ça.

Comme vous pourrez le voir sur mon CV joint en annexe, mes compétences sont, n'ayons pas peur des mots, diverses et variées. En tant qu'administrateur, je parle événement d'entreprise chez Aqualis, soins de santé à la clinique de Verviers, logement chez Logivesdre, basketball chez Fastbreak (mais aussi sport en général chez VIP sa, en activités physiques, je ne suis pas sectaire). L'expression de Borat, célèbre ethnologue du Kazakhstan, « Michel mécanicien automobile le jour, avorteur clandestin après journée », n'est pas aussi éloignée de moi que l'on pourrait le présumer.

Il va sans dire que j'emmène avec moi un carnet d'adresses gros comme le mode d'emploi du montage d'une bibliothèque Ikea, ce qui est, vous en conviendrez, non négligeable pour l'entreprise que vous dirigez. Vous pourriez m'objecter le conflit d'intérêts. Ôtons de nos bouches ces terminologies communistes, voulez-vous, pas de cela entre nous. Concernant mon indépendance, laissez-moi vous le dire : tous les chats sont mortels, Socrate est mortel, donc Socrate est un chat. Tout le monde sait ça.

J'espère vous convaincre de vive voix lors d'un entretien. La prochaine réunion pour l'Union des villes et communes de Wallonie pour laquelle nous sommes tous deux administrateurs a lieu mardi prochain, vous en serez ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, cher ami, l'expression de mes sentiments les plus distingués. Grosse lèche à Chantal.

Freddy

Ne cherchez plus !
Je suis votre homme !

Pute?

Recherche?

Maladie?

Sécurité?

Cuisine?

Journalisme?

Piscine?

Art de la rue?

Enseignement?

